

- RAPPORT ANNUEL 2012 -

CONTEXTE

1- ANIMATION DU SAGE

2- RÉUNIONS

3- ÉTUDES – LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES

4- COMMUNICATION

5- BUDGET

ANNEXES

CONTEXTE

L'émergence du SAGE Croult Enghien Vieille Mer est le fruit de plusieurs années de concertation locale qui ont permis de définir le périmètre du SAGE et d'identifier les acteurs locaux à associer lors de la phase d'élaboration. Une première phase de préfiguration du SAGE a été engagée dès 2004 avec l'appui d'élus locaux fortement impliqués dans le domaine de l'eau. Ce travail a conduit à la délimitation, en 2007, d'un premier périmètre correspondant à la masse d'eau superficielle n°R157 (Le Croult et ses affluents jusqu'à la confluence avec la Seine). Par la suite, il est apparu pertinent d'élargir ce périmètre en y intégrant les bassins versants du ru d'Enghien et du ru des Arras (masse d'eau n°R155), compte tenu des enjeux communs identifiés sur ces deux territoires et dans une logique de mutualisation des moyens et des efforts fournis pour atteindre les objectifs de bon état fixés par la Directive Cadre sur l'Eau.

Cette phase d'émergence du SAGE Croult Enghien Vieille Mer a, en grande partie, été portée par la Direction de l'Eau et de l'Assainissement du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis (DEA 93), le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne (SIAH), et le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région d'Enghien-les-Bains (SIARE), avec l'appui des Services de l'Etat compétents. La constitution du dossier préliminaire, entre 2007 et 2009, a permis, sur la base d'une analyse du milieu et des usages, de définir les enjeux, de délimiter précisément le périmètre du SAGE en lui assurant une cohérence hydrographique, géographique, socio-économique et administrative, et de préfigurer la composition de la future Commission Locale de l'Eau (CLE).

Le périmètre définitif du SAGE Croult Enghien Vieille Mer a été défini par arrêté inter-préfectoral le 11 mai 2011.

La CLE du SAGE Croult Enghien Vieille Mer a été constituée par arrêté préfectoral le 7 septembre 2011. Elle comprend 60 membres qui se répartissent comme suit dans trois collèges :

- 31 représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux ;
- 18 représentants des usagers de l'eau, des organisations professionnelles et des associations concernées ;
- 11 représentants des services de l'Etat et de ses établissements publics.

La réunion d'installation de la CLE, qui s'est tenue le 29 septembre 2011 sous la présidence du Préfet de Sarcelles, a lancé la phase d'élaboration du SAGE Croult Enghien Vieille Mer. Lors de cette réunion, le Président de la CLE a été élu, et les règles de fonctionnement ont été adoptées.

Les trois Vice-Présidents, également Présidents des commissions thématiques (conformément aux règles de fonctionnement de la CLE), et les Vice-Présidents des Commissions thématiques ont été élus, et les représentants du collège des usagers et du collège de l'Etat ont été désignés afin de constituer le Bureau de la CLE.

La CLE n'ayant pas de personnalité juridique propre, le SIAH Croult et Petit Rosne a été désigné comme structure porteuse. A ce titre, le SIAH Croult et Petit Rosne assure donc la maîtrise d'ouvrage des études décidées par la CLE, ainsi que le secrétariat administratif et technique du SAGE par l'intermédiaire d'un(e) animateur(-rice).

1. ANIMATION DU SAGE

Pour animer la démarche de concertation mise en place en vue de l'élaboration du SAGE Croult Enghien Vieille Mer, une animatrice a été recrutée par la structure porteuse du SAGE. Elle a pris ses fonctions le 2 janvier 2012.

D'une manière générale, les missions de l'animatrice du SAGE sont les suivantes :

- ✓ Animation des travaux de la CLE et de ses instances (bureau, commissions) : préparation technique et administrative (ordre du jour des réunions, préparation des dossiers examinés, briefing amont avec le Président, convocations, ...) ;
- ✓ Rédaction et diffusion des différents documents (comptes-rendus, diaporamas, notes, ...) ;
- ✓ Secrétariat technique et administratif du SAGE (réception des appels, mails et courriers, réponses, envoi des courriers, ...) ;
- ✓ Coordination de l'ensemble des partenaires financiers, institutionnels et techniques ;
- ✓ Gestion technique, administrative, et financière, des études menées dans le cadre du SAGE : rédaction des pièces de marchés, appels d'offres, demandes de subventions, suivi des prestataires... ;
- ✓ Préparation et gestion du budget du SAGE ;
- ✓ Participation et représentation de la CLE lors des réunions nationales, régionales ou locales en lien avec le SAGE ;
- ✓ Vieille réglementaire ;
- ✓ Création et rédaction des outils de communication externe et interne.

Durant l'année 2012, les actions menées par l'animatrice du SAGE ont plus particulièrement contribué à lancer la dynamique de travail autour du SAGE, notamment par l'organisation d'entretiens avec les élus, membres du Bureau de la CLE, et structures locales afin de les mobiliser et de les informer.

2. RÉUNIONS

Commission Locale de l'Eau

La Commission Locale de l'Eau (CLE) s'est réunie le **6 mars 2012**. Les membres de la CLE se réunissaient pour la première fois depuis la réunion d'installation, qui s'est tenue le 29 septembre 2011, et lors de laquelle le Président de la CLE, le Bureau, et la structure porteuse ont été désignés.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1- Le SAGE, un outil de planification du territoire pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau
- 2- Approbation de la procédure d'élaboration du SAGE (calendrier, programmation des études...)
- 3- Présentation des commissions thématiques, enjeux et objectifs
Approbation du contenu et de la constitution des commissions thématiques
- 4- Validation des orientations budgétaires 2012
- 5- Communication (propositions de logos)
- 6- Point d'information: La procédure de révision des classements de cours d'eau

Lors de cette réunion, les membres de la CLE ont approuvé le calendrier du SAGE et la programmation des principales études à mener pour la réalisation de l'état des lieux. Ils ont également approuvé le principe d'un accompagnement par un Bureau d'étude pour la réalisation de ces études.

Bureau de la CLE

Le Bureau de la CLE s'est réuni à deux reprises :

✓ Réunion du 16 janvier 2012

L'ordre du jour de cette première réunion du Bureau de la CLE était le suivant :

- 1- Constitution et modalités de fonctionnement des Commissions thématiques
- 2- Calendrier de travail pour l'année 2012
- 3- Définition des orientations budgétaires

✓ Réunion du 28 juin 2012

L'ordre du jour était le suivant :

- 1- Marché d'étude : lancement de l'appel d'offres
- 2- Bilan des premières réunions des Commissions thématiques
- 3- Organisation des prochaines commissions thématiques et des visites sur le terrain : calendrier, ordre du jour
- 4- Articulation entre la démarche d'élaboration du SAGE et les Contrats de Développement Territorial (CDT)

Le CCTP pour la réalisation de l'état des lieux est présenté en séance. Le calendrier de la procédure d'appel d'offre est validé par les membres du Bureau.

Commissions thématiques

Lors de l'installation de la CLE, en septembre 2011, trois Commissions thématiques ont été constituées. Ces Commissions thématiques sont des instances de concertation qui réunissent les acteurs du territoire et favorisent les échanges et les réflexions autour des différents thèmes abordés dans le cadre du SAGE.

Ces Commissions thématiques sont les suivantes :

- Commission Aménagement (aménagement durable du territoire, infrastructures, densité urbaine et risque)
- Commission Qualité de l'eau (qualité de l'eau, protection de la ressource, alimentation en eau potable, assainissement)
- Commission Milieu naturel (milieu naturel, écosystèmes, valorisation du patrimoine écologique, biodiversité)

Au cours de l'année 2012, chaque Commission s'est réunie une fois :

✓ **Commission « Aménagement » - 06 juin 2012**

L'ordre du jour était le suivant :

1. Ouverture de la Commission par la Présidente, Madame Josiane BERNARD
2. Présentation des enjeux et objectifs de la Commission « Aménagement »

3. Articulation entre les travaux de la Commission « Aménagement » et la phase d'état des lieux du SAGE
4. Tour de table : attentes des acteurs du territoire en lien avec le thème de la Commission, participation au recueil des données pour l'état des lieux
5. Retours d'expériences :
 - La maîtrise des eaux pluviales en Seine-Saint-Denis
 - Prise en compte de l'eau dans le SCoT de Plaine Commune

✓ **Commission « Milieu naturel » - 12 juin 2012**

L'ordre du jour était le suivant :

1. Ouverture de la Commission par le Président, Monsieur Philippe MONGES
2. Présentation des enjeux « Milieu naturel » sur le territoire du SAGE
3. Intervention de la DRIEE : Les zones humides : définition, services rendus, menaces, prise en compte des zones humides dans les documents d'un SAGE
4. Les zones humides et milieux naturels du SAGE Croult Enghien Vieille Mer
5. Rappel des étapes d'un SAGE et objectifs de l'état des lieux – Volet « Milieu naturel »
6. Tour de table : attentes des acteurs du territoires en lien avec le thème de la commission, participation au recueil des données pour l'état des lieux

✓ **Commission « Qualité de l'eau » - 20 septembre 2012**

L'ordre du jour était le suivant :

1. Ouverture de la Commission par le Président, Monsieur Jean-Claude NOYER
2. Présentation des enjeux « qualité de l'eau » sur le territoire du SAGE
3. Intervention de la DDT du Val d'Oise : État qualitatif des masses d'eau sur le territoire du SAGE Croult Enghien Vieille Mer
4. Rappel des étapes d'un SAGE et objectifs de l'état des lieux – Volet « qualité de l'eau »
5. Tour de table : attentes des acteurs du territoire en lien avec le thème de la commission, participation au recueil des données pour l'état des lieux

Rencontre avec les acteurs du territoire

L'animatrice du SAGE a rencontré tout au long de l'année différents acteurs du territoire, élus, techniciens ou représentants des usagers, lors d'entretiens ou de réunions destinés à les informer sur la démarche d'élaboration du SAGE, d'échanger et de recueillir leurs points de vue, leurs attentes et leur connaissance du territoire.

Liste des entretiens réalisés :

Entité rencontrée	Date
Direction de l'Eau et de l'Assainissement de la Seine-Saint-Denis	9 janvier 2012
DRIEE Ile-de-France	16 janvier 2012
SIAH Croult et Petit Rosne	17 janvier 2012
Entretien avec M. Guével, Maire du Plessis-Gassot	30 janvier 2012
SIARE	1 ^{er} février 2012

Entretien avec M. Lagrange, Vice-Président de la Communauté d'agglomération Est Ensemble	2 février 2012
Entretien avec M. Monges et les services de la Communauté d'agglomération Plaine Commune – Préparation de Commission « Milieu naturel »	2 février 2012
Entretien avec Mme Bernard, Vice-Présidente du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis – Préparation de la Commission « Aménagement »	14 février 2012
Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise	15 février 2012
Entretien avec M. Noyer, Président du SIARE – Préparation de la Commission « Qualité de l'eau »	20 février 2012
Enghien-les-Bains	16 avril 2012
Val d'Oise Environnement	21 mai 2012
EPA Plaine de France	28 juin 2012
SIAEP de la Région Nord d'Ecouen	28 septembre 2012
CAVAM	25 octobre 2012

Autres réunions

Outre les entretiens avec les acteurs du territoire du SAGE, l'animatrice a également participé à des réunions organisées à l'échelle locale, régionale ou du Bassin Seine-Normandie.

Liste des réunions :

Réunion	Date
Mission inter-départementale et inter-services de l'eau de Paris Proche Couronne (MIISE PPC) – Révision du PAOT	16 janvier 2012
Réunion des Présidents d'opérations territoriales du Bassin Seine-Normandie – AESN	25 janvier 2012
Groupe d'échange technique SAGE « SAGE, zones humides et continuités écologiques » - DRIEE Ile-de-France	16 février 2012
Atelier territorial « Plaine de France », organisé dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) d'Ile-de-France	14 mars 2012
Séminaire des animateurs territoriaux de Bassin Seine-Normandie	Du 28 au 30 mars 2012
Comité sécheresse – DDT du Val d'Oise	24 avril 2012
Mission Interservices de l'Eau (MISE) du Val d'Oise – Suivi du Plan d'Actions Opérationnelles Territorialisées (PAOT)	9 mai 2012
Journée de formation « zones humides » des animateurs territoriaux	10 mai 2012
Groupe d'échange technique « SAGE et documents d'urbanisme » - DRIEE Ile-de-France	24 mai 2012
Evaluation environnementale du CDT Val de France/Gonesse/Bonneuil-en-France	13 juin 2012
Comité stratégique de la MIISE Paris Petite Couronne	18 juin 2012
Forum régional des rivières d'Ile-de-France – Plan Territorial d'Actions Prioritaires (PTAP) Ile-de-France – AESN	26 juin 2012
Réunion de travail – Projet de l'Avenue du Paris – SIAH/CG95	12 juillet 2012
Séminaire « eau et Grand Paris » - DRIEE Ile-de-France	12 septembre 2012
Club SAGE – DRIEE Ile-de-France	16 octobre 2012
Journée des animateurs de SAGE - AESN	13 novembre 2012

3. ÉTUDES – LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'élaboration du SAGE Croult Enghien Vieille Mer, la Commission Locale de l'Eau (CLE) a approuvé le principe d'un accompagnement technique par un bureau d'étude, afin de permettre une plus grande expertise des thématiques abordées, ainsi qu'un gain de temps dans la réalisation de l'état des lieux.

Le SIAH Croult et Petit Rosne, en tant que structure porteuse du SAGE, assure la maîtrise d'ouvrage des études décidées par la CLE.

Pour assurer la réalisation de cette étude, d'une durée de 27 mois, le SIAH Croult et Petit Rosne a donc lancé une procédure d'appel d'offres ouvert, dont le montant prévisionnel (tranche ferme et tranches conditionnelles comprises) était de 480 000 € HT.

L'objet de ce marché consistant en la réalisation des quatre phases suivantes :

- Phase 1 : élaboration de l'état initial,
- Phase 2 : élaboration du diagnostic global,
- Phase 3 : élaboration des tendances et définition des scénarios,
- Phase 4 : aide au choix de la stratégie.

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié au BOAMP le 20 septembre 2012, avec une date limite de remise des offres fixée au 9 novembre 2012.

L'analyse des offres a été assurée par l'animatrice du SAGE, avec l'appui du SIAH Croult et Petit Rosne, du SIARE et du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, sur la base du prix de l'offre et des critères techniques suivants :

- Moyens humains et matériels mis en œuvre pour la conduite des prestations (note sur 30):
- Méthodologie envisagée pour la conduite de chacune des quatre phases de l'étude (note sur 40) :
- Mode d'organisation du travail et de conduite des réunions (note sur 20) :
- Réalisation des outils cartographiques (note sur 10)

A l'issue de cette procédure d'appel d'offres, la réalisation de l'étude a été confiée au groupement ADAGE/AScA/Complémenterre, dont l'intervention débutera en début d'année 2013.

4. COMMUNICATION

La mise en place d'une dynamique de travail autour du SAGE passe également par des actions de communication destinées à mieux faire connaître le SAGE.

Pour que le SAGE Croult Enghien Vieille Mer soit identifié par tous les acteurs du territoire, un logo a été créé, permettant ainsi d'installer le SAGE dans le paysage territorial et de lui donner de la visibilité.

Le logo choisi par les membres de la CLE est le suivant :



5. BUDGET

L'animatrice est chargée d'élaborer et de suivre le budget du SAGE. Les recettes sont constituées, pour partie, des aides financières attribuées par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) et le Conseil régional d'Ile-de-France, qui soutiennent financièrement les structures porteuses d'un SAGE dans le cadre de leur politique d'action en faveur de la préservation des milieux aquatiques. Ainsi, pour l'année 2012, l'AESN et le Conseil Régional ont apporté une aide financière, à hauteur de 80%, pour les dépenses de fonctionnement liées à l'animation du SAGE, ainsi que pour les études nécessaires à l'élaboration du SAGE.

Le financement résiduel est supporté conjointement par le SIAH, le Conseil Général de Seine-Saint-Denis et le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Enghien. La participation financière de chacune des trois structures se fait au prorata du nombre de Communes représentées pour chaque territoire dans le collège des collectivités. Cette répartition, formalisée par une convention de partenariat, est la suivante :

- Conseil général de Seine St Denis = 8/16
- SIAH Croult et Petit Rosne = 5/16
- SIARE = 3/16

Lors de la première année d'activité de la cellule d'animation, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie peut également financer une partie (50%) des investissements initiaux : achat d'un véhicule (plafond : 12.500€) et de matériel informatique (plafond : 3.000€)

Recettes réalisées en 2012 :

<i>Recettes de fonctionnement</i>		<i>Recettes d'investissement</i>	
Participation financière SIAH/SIARE/CG93	42 100 €	Aides de l'AESN et du Conseil régional	3 625 €
Aides de l'AESN et du Conseil régional	36 250 €		

Dépenses réalisées en 2012 :

<i>Dépenses de fonctionnement</i>		<i>Dépenses d'investissement</i>	
Charges à caractère général	9 273,80 €	Frais d'étude	900 €
Charges salariales	41 894,36 €	Dépenses diverses	16 496,43 €

SAGE CROULT ENGHIEU VIEILLE MER
- BUDGET 2012 -
 (réalisé)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
	Charges à caractère général (Chapitre 011)		7473	Participation Conseil général de Seine-Saint-Denis	21 050,00€
60622	Carburant	608,16€	74751	Participation SIARE	7 893,75€
60632	Fournitures de petit équipement	86,70€	74751	Participation SIAH Croult et Petit Rosne	13 156,25€
60636	Vêtements de travail (EPI)	0,00€	74718	Subvention Agence de l'Eau Seine-Normandie**	18 250,00€
6064	Fournitures administratives	335,84€	7472	Subvention Conseil régional d'Ile-de-France***	18 000,00€
611	Contrats de prestations de services avec des entreprises (reproduct)	0,00€			
6135	Locations mobilières (machine à affranchir, location véhicule)	6 159,20€			
614	Charges locatives	0,00€			
61551	Entretien et réparation sur biens mobiliers - matériel roulant	0,00€			
61558	Entretien et réparation sur biens mobiliers - Autres biens (informa)	0,00€			
6156	Maintenance	0,00€			
616	Primes d'assurances	719,50€			
6182	Documentation générale et technique	0,00€			
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00€			
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00€			
6231	Annonces et insertions	0,00€			
6236	Catalogues et imprimés	0,00€			
624	Transports de biens et transports collectifs	0,00€			
6251	Voyages et déplacements	0,00€			
6256	Missions	0,00€			
6257	Réceptions	0,00€			
6261	Frais d'affranchissement	0,00€			
6262	Frais de télécommunication	126,06€			
62871	Remboursement de frais à la collectivité de rattachement	1 238,34€			
		9 273,80€			
	Charges de personnel (Chapitre 012)				
6215	Remboursement du personnel mis à disposition par la collectivité de rattachement	41 894,36€			
		41 894,36€			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		51 168,16€	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		78 350,00€

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
205	Licences, logiciels...	2 798,64€	1311	Subvention Agence de l'Eau Seine-Normandie** (investissement initial) - Véhicule	3 125,00€
2031	Frais d'études	900,00€	1311	Subvention Agence de l'Eau Seine-Normandie** (investissement initial) - Matériel informatique	500,00€
2182	Véhicule	12 451,10€	1311	Subvention Agence de l'Eau Seine-Normandie** (études)	0,00€
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 246,69€	1312	Subvention Conseil régional d'Ile-de-France*** (études)	0,00€
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		17 396,43€	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 625,00€

6. PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2013

Dans la continuité des actions lancées en 2012, la cellule d'animation du SAGE Croult Enghien Vieille Mer poursuivra en 2013 les efforts engagés pour créer une dynamique territoriale autour de l'élaboration du SAGE. Une attention particulière sera portée aux actions de communication qui participent à faire connaître le SAGE et à informer sur son état d'avancement. Il est ainsi prévu de lancer, dès janvier 2013, une Lettre d'information (5 à 6 numéros par an) qui constituera un lien entre la cellule d'animation et l'ensemble des acteurs du territoire. En parallèle, la cellule d'animation du SAGE travaillera sur la mise en ligne d'un site Internet destiné à mieux informer sur la démarche d'élaboration du SAGE, à assurer une veille réglementaire, et à mettre à disposition les

différents documents du SAGE (Compte-rendu, études, bilans, lettre d'actualité...). En outre, Internet offre l'opportunité de mettre en place des outils facilitant la concertation (forum de discussion, plateforme d'échange) et l'interactivité (cartes dynamiques...).

L'année 2013 sera également marquée par le lancement de l'étude, menée par le groupement ADAGE/AScA/Complémentterre, pour la réalisation de l'état initial, du diagnostic, des scénarios tendanciels et alternatifs, et l'aide au choix de la stratégie. La cellule d'animation du SAGE assurera tout au long de l'étude la coordination technique et administrative.

Le tableau suivant récapitule les principales actions prévues pour l'année 2013 :

<i>Actions</i>	<i>Descriptif des missions</i>	<i>Calendrier prévisionnel</i>
Etude – Phase 1 (Etat initial)	<ul style="list-style-type: none"> > Coordination administrative et technique de l'étude > Suivi budgétaire > Relecture des documents produits par le bureau d'études > Diffusion, mise à disposition et valorisation des résultats de l'étude 	<ul style="list-style-type: none"> • Janvier à septembre 2013
Etude – Phase 2 (Diagnostic)	<ul style="list-style-type: none"> > Coordination administrative et technique de l'étude > Suivi budgétaire > Relecture des documents produits par le bureau d'études > Diffusion, mise à disposition et valorisation des résultats de l'étude 	<ul style="list-style-type: none"> • Septembre à décembre 2013
Réunions des Instances du SAGE	> <u>Commission Locale de l'Eau</u> : 1 réunion à la fin de la phase 1 pour valider l'état initial	<ul style="list-style-type: none"> • Septembre 2013
	> <u>Bureau de la CLE</u> : 3 réunions <ul style="list-style-type: none"> - Lancement de la phase 1 de l'étude - Présentation de l'état initial - Lancement de la phase 2 de l'étude 	<ul style="list-style-type: none"> • Février 2013 • Juillet-août 2013 • Octobre 2013
	> <u>Commissions thématiques</u> : 3 sessions de réunions avec les 3 commissions thématiques (qualité de l'eau, Aménagement du territoire, Milieu naturel)	<ul style="list-style-type: none"> • Mars 2013 • Juin 2013 • Novembre 2013
Communication	> Création et diffusion d'une Lettre d'information. Public visé : l'ensemble des acteurs du territoire concernés par le SAGE (objectif de diffusion ~450 personnes) Périodicité : tous les 2 ou 3 mois	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement en janvier 2013
	> Développement et mise en ligne du site Internet du SAGE Croult Enghien Vieille Mer	<ul style="list-style-type: none"> • Mars à septembre 2013

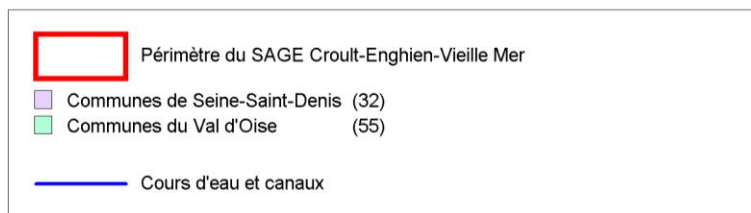
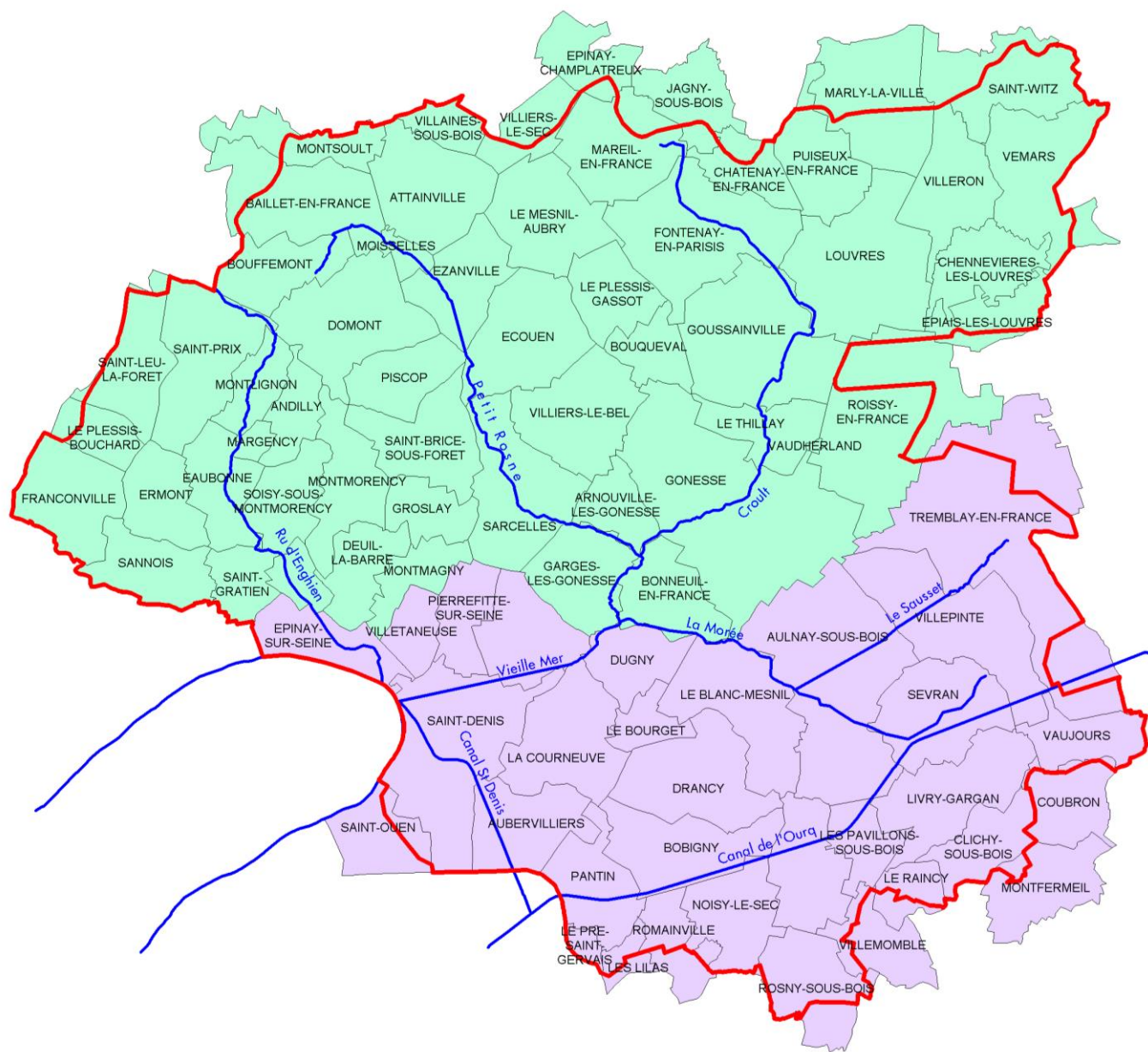
ANNEXES

ANNEXE 1 – Carte du périmètre du SAGE Croult Enghien Vieille Mer

ANNEXE 2 – Composition du Bureau de la CLE

ANNEXE 3 – Répartition du temps de travail par mission

ANNEXE 1 - Carte du périmètre du SAGE Croutl Enghien Vieille Mer



Données : BD Carthage, IGN, DRIEE-IF



ANNEXE 2

COMPOSITION DU BUREAU DE LA CLE DU SAGE CROULT ENGHIEU VIEILLE MER**Président de la CLE**

M. Guy MESSAGER
(SIAH Croult et Petit Rosne)

Vice-Présidents

(3 Vice-Présidents membres du collège des collectivités.
Les Vice-Présidents de la CLE sont également Présidents des 3 Commissions thématiques)

Mme Josiane BERNARD (CG 93 – DEA 93)
M. Jean-Claude NOYER (SIARE)
M. Philippe MONGES (C.A. Plaine Commune)

Collège des collectivités*

M. Gérard GREGOIRE
(Ville de Gonesse)

M. Christian LAGRANGE
(C.A. Est-Ensemble)

M. Didier GUEVEL
(Ville du Plessis-Gassot)

Collège des usagers

Ass. Environnement 93
(M. Robert HALIFAX)

ORGECO
(M. Raymond TIROUARD)

FPPMA 95
(M. Bernard BRETON)

Collège de l'Etat

AESN
(Mme Lydia PROUVE)

DDT 95
(M. Jean RAIMBOUX)

DRIEE IdF
(Mme Cécile DERUMIGNY)

* Les 3 membres du collège des collectivités sont les Vice-Présidents des Commissions thématiques

DEA 93 : Direction de l'eau et de l'assainissement de Seine-Saint-Denis

SIARE : Syndicat intercommunal d'assainissement de la région d'Enghien-les-Bains

ORGECO : Organisation Générale des Consommateurs

FPPMA 95 : Fédération du Val d'Oise pour la pêche et la protection du milieu aquatique

AESN : Agence de l'eau Seine-Normandie

DDT 95 : Direction départementale des territoires du Val d'Oise

DRIEE IdF : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France

ANNEXE 3 – Répartition du temps de travail par mission

Mission	Temps passé
Animation des travaux de la CLE et de ses instances (bureau, commissions) : préparation technique et administrative (ordre du jour des réunions, préparation des dossiers examinés, briefing amont avec le Président, convocations, ...)	~ 20%
Rédaction et diffusion des différents documents (comptes-rendus, diaporamas, notes, ...)	~ 12%
Secrétariat technique et administratif du SAGE (réception des appels, mails et courriers, réponses, envoi des courriers, ...)	~ 8%
Gestion technique, administrative, et financière, des études menées dans le cadre du SAGE : rédaction des pièces de marchés, appels d'offres, demandes de subventions, suivi des prestataires...	~ 15%
Préparation et gestion du budget du SAGE	~ 10%
Entretiens avec les acteurs du territoire	~ 15%
Participation et représentation de la CLE lors des réunions nationales, régionales ou locales en lien avec le SAGE	~ 15%
Communication	~ 5%